



Selon le site congolais sacer-infos.com, de Conakry à Cotonou via Lomé, Frédéric Adoum a laissé un souvenir amère par le non- respect des contrats obtenus, le plus souvent abandonnés après avoir empoché des milliards. Un homme d'affaires sulfureux et malhonnête qui a posé désormais ses valises au Congo avec sa société Global Accès qui a décroché dans les conditions opaques le marché de scanner à rayon X du port autonome de Pointe-Noire. Une arnaque de plus de cet homme d'affaires en complicité avec quelques autorités véreuses du Congo

De Conakry à Cotonou via Lomé, Frédéric Adoum a laissé un souvenir amère par le non-respect des contrats obtenus, le plus souvent abandonnés après avoir empoché des milliards. Un homme d'affaires sulfureux et malhonnête qui a posé désormais ses valises au Congo avec sa société Global Accès qui a décroché dans les conditions opaques le marché de scanner à rayon X du port autonome de Pointe-Noire. Une arnaque de plus de cet homme d'affaires en complicité avec quelques autorités véreuses du Congo.

En juillet 2023, Global Accès a été au cœur d'un conflit entre le ministère du commerce et des approvisionnement à celui des finances et de l'économie. Claude Alphonse Nsilou suspendait provisoirement le paiement de la taxe de scannage et du certificat de contrôle de la conformité des marchandises avant leur embarquement au Congo afin de réexaminer les termes du contrat de concession objet de contestation et litige avec les usagers.

Dans la foulée, le directeur de cabinet du ministre des finances et de l'économie annulait cette décision du ministre du commerce et des approvisionnement, autorisant à nouveau Global Accès d'opérer en toute quiétude faisant ainsi planer la suspicion d'un conflit d'intérêts. Car, il y a un vice de forme et de procédure.

Il est évident d'entrée de jeu que Dennis Adoum bénéficie de la protection et soutien au sein du ministère des finances et de l'économie qui permet à sa société de se faire payer à l'île Maurice en utilisant une société écran locale. Le même ministère a sommé désormais les sociétés pétrolières à s'acquitter de leurs impôts et paiement via les banques congolaises locales.

Qui est Denis Frédéric Adoum, patron de Global Accès ?

De nationalité tchadienne et Fondateur de Global Access, une structure de surveillance affiliée à la holding Investment & Développement for Africa (IDA), Adoum Frédéric Denis qui étend son influence en remportant en 2021 le marché de l'installation des scanners à rayons X à Pointe-Noire dans les circonstances opaques n'est qu'un homme d'affaires sulfureux qui a choisit de sévir en Afrique. Il figure aussi parmi les personnes qui détenaient un passeport diplomatique Nigérien annulé par les militaires et délivré par l'ancien président déchu Mohamed Bazoum.

Dennis Frédéric Adoum, a été mis en cause dans la presse togolaise en 2015 autour de la numérisation de la télévision publique ainsi qu'en Côte d'Ivoire pour la construction du marché d'Adjamé. Il faisait également partie du staff de campagne d'Alpha Condé, en Guinée, il y a trois ans.

Lire aussi: Togo, Numérisation de la TVT : Le passé de Générale d'Afrique au Bénin et au Togo – 27avril.com

Que gagne le Congo avec Global Accès

Pour les armateurs opérant au port de Pointe-Noire et d'autres voix au sein du patronat, le Congo s'est fait avoir par Dennis Adoum sur cette concession dont sa société est l'unique principale bénéficiaire. Les dividendes minimales reversées à ses protecteurs au sein du gouvernement ne finissent pas au Trésor Public.

L'opacité qui a caractérisé la concession du marché permet à Global Accès de régner en solitaire pendant 15 ans au port autonome de Pointe-Noire pour un investissement d'1 milliard fcfa qui lui fera gagner 15 milliards.

Un expert en investigation économique et financière, juge que les méthodes de Global Accès dégage bien une odeur de soufre où chacun aurait eu sa part. Avec un investissement à moindre coût, cette société jouit d'une exonération fiscale qui ne peut qu'accroître que ses bénéfices au détriment du Congo. Cet aspect prouve la volonté de Dennis Adoum de multiplier ses gains en dépensant moins.

Non seulement Global Accès a bénéficié d'un prêt d'une banque congolaise pour financer son investissement, elle exige de se faire payer en Euro dans un compte offshore logé à l'île

Maurice échappant à tout contrôle congolais. La partie congolaise a cédé gratuitement trois scanners à Global Accès jetant ainsi le doute sur la solvabilité financière de cette société qui est contrainte d'appliquer les tarifs les plus chers de scannage en Afrique (137000frs pour un TC40).

Il convient de noter, selon les usages admis dans le secteur, que les armateurs n'ont pour rôle que de s'occuper du fret maritime. Pas plus comme dans d'autres pays et comment doivent-ils, conformément aux termes contractuels du contrat de concession accordé par le ministère des finances à Global Access, s'occuper de la facturation?

En analysant cette transaction, un armateur important opérant de Pointe-Noire affirme que l'État congolais pouvait bien s'attribuer ce marché au lieu de le donner à une société étrangère. Et que cette concession a été cédée à Global Accès dans une opération qui ne vise qu'à ses répartir les gains entre les protagonistes.

L'on s'interroge de cette démission de l'État à s'approprier la responsabilité de la perception des recettes générées par ce service dont il peut aussi gérer sachant que le prix d'achat d'un scanner est abordable, et c'est une technologie dont l'installation et la gestion sont faciles.

Aussi, il aurait été plus rentable à l'État d'augmenter la capacité des scanners existants, en s'occupant de sa gestion au lieu de se contenter des 10 % que lui reversera Global Accès dans 5 ans

Une commission ne devrait -elle pas se pencher pour remettre à niveau le contrat et corriger toute ses défaillances comme le suggérait le ministre Claude Alphonse Silou ?